

Type de réunion

Réunion de collège public

Numéro et titre du premier sujet traité

08 – Comment motiver et faire travailler les élèves ?

La motivation comme la notion d'effort ne sont pas l'apanage de la seule Education Nationale, c'est aussi un problème de société. Les médias avec la civilisation des loisirs et la création de besoins ont aussi leur responsabilité.

L'école a sa part de responsabilité avec les travaux scolaires. Les apprentissages se poursuivent à la maison car les notions sont acquises plus ou moins vite, ce qui nous conduit à aborder une facette du problème de la motivation :

- comment se motiver lorsqu'on est un élève en difficulté face à la progression d'un groupe classe qui va plus vite que vous ?
- comment rester motivé quand on est un élève qui réussit bien et qui se pense être bridé par le reste de la classe qui va moins vite ?

Se pose alors le problème du collège unique :

- comment dans la diversité et l'hétérogénéité développer cette motivation ?
- comment peut-on faire travailler des élèves dont les capacités d'apprentissage et intellectuelles sont aussi dissemblables ?

Selon les élèves le professeur pense que sa matière est importante, et souhaite qu'elle soit étudiée comme telle. Tous les professeurs pratiquent de même, aussi l'élève ne peut que difficilement faire face par manque de temps. L'organisation dans le travail à la maison devrait donc être facilitée par une harmonisation au niveau des demandes des professeurs.

La motivation est fonction de l'âge, elle ne peut pas être commune et organisée dans le groupe classe à cause de la diversité. Il faut donc individualiser le parcours scolaire. Le palier orientation 5^{ème} a été supprimé et aucune solution n'a été mise en place.

La démotivation provient du fait de la répétition, quasi chaque année, des mêmes choses non acquises les années précédentes et dont l'élève a besoin pour poursuivre son cursus.

Faut-il donc :

- limiter les acquisitions et par là modifier les programmes trop ambitieux ?
- se cantonner à des acquis « fondamentaux » ?
- évaluer de façon systématique en fin d'année pour valider les acquis et considérer que l'élève quoi qu'il arrive les possède ? (passage sous condition de validation)
- prévoir l'année suivante une remédiation systématique soit
 - par des HSE en nombre suffisant
 - par une souplesse dans la gestion du temps et des élèves
 - . travail en petit groupe
 - . travail avec les élèves ciblés
- création de « groupes de besoin » qui permettent pour les uns d'aller plus vite, pour les autres de prendre le temps d'acquérir les notions

La méconnaissance de leur avenir, le manque d'objectifs ou de buts font que l'élève n'a pas conscience des enjeux et le rendent plus « consommateur » qu'acteur.

On peut aussi instaurer un tutorat grand – petit ou des visites régulières d'adultes venant expliquer leur métier dans les classes.

Il est donc important de parler aux élèves très tôt car ils devront choisir, l'Education Nationale ne doit pas rester la seule responsable d'une orientation motivante, c'est l'affaire de tous.

D'une façon générale, on a du mal à faire prendre conscience de l'utilité de l'école et de la nécessité d'y travailler.

On arrive parfois grâce à l'interdisciplinarité à proposer aux élèves un cadre plus attrayant même si on se heurte aux difficultés de la gestion horaire sur la semaine. On constate aussi les limites des « carottes » aussi bien chiffrées (notes) que cadeaux.

Le problème soulevé dépend aussi de la volonté d'agir des politiques.

La motivation n'est pas le seul fait de la part des élèves qui répondent aux attentes d'un professeur passionné pour lequel ils éprouvent respect et envie de travailler.

Rendre sa discipline agréable, sortir des sentiers battus, pédagogie innovante sont autant de réponses à une situation scolaire se résumant la plupart du temps à chercher un métier qui assure une très bonne rémunération ce qui entraîne une appréhension de la part des élèves.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités

Devant les « incivilités » parents et école sont démunis.

Pourtant les bases du respect sont apportées par la famille et relayées par l'image de l'adulte. Les comportements de la vie de tous les jours sont parfois peu propices à donner l'exemple. L'école donc ne peut que participer dans ses limites à un problème qui est un fait de société tourné vers l'individualisme.

On pourrait imaginer « une école pour les parents » où on leur donnerait une formation pour certains (on ne né pas parent mais on le devient) dans laquelle serait rappelé la responsabilité légale des familles et la nécessité d'avoir un cadre.

Les réponses trouvées à ce phénomène se tournent presque toujours vers la lutte contre le désœuvrement. Il faut que l'école adapte ses structures de façon à pouvoir accueillir, encadrer et occuper les élèves.

Rappeler les droits et surtout les devoirs aux élèves, leur faire accepter la sanction en évitant la contestation de la décision sont les préoccupations de l'école.

Ceci suppose qu'il y a concertation entre les divers adultes qui encadrent les élèves pour avoir un langage commun, pour prendre des règles de vie sur lesquelles il est hors de question de transiger.

En retour la position des familles doit être claire, ce qui est respecté par l'enfant l'est aussi par sa famille : l'Ecole ne peut être responsable de tous les maux et le respect des règles ne s'arrête pas devant le portail de sortie.

Numéro et titre du troisième sujet traité

01 - Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

Les valeurs fondamentales de laïcité et d'accueil de tous doivent être respectées. Toutes les personnes concernées doivent savoir s'adapter aux exigences qui en découlent.

La mode vestimentaire même si elle est le reflet du besoin éprouvé par l'élève de faire partie d'un groupe et d'y être reconnu, doit au nom de la décence et de la sécurité s'y plier.

Le respect de la loi garantissant la liberté individuelle, l'harmonisation des exigences dans les établissements ne doivent pas occulter les règles de vie commune, l'Ecole, comme la famille doit avoir un rôle pédagogique afin d'attiser l'esprit critique de l'enfant :

- phénomènes de mode
- phénomène des marques
- éviter de faire de l'enfant une victime et un enjeu économique

Pour cela outre les discussions en famille, il serait bon de prévoir une organisation permettant de parler librement en classe et d'utiliser les médias pour mieux combattre ce qui est proposé.

Exploiter les différences c'est s'enrichir pour aller plus loin en se forgeant une argumentation et une réflexion dans un seul but former un citoyen responsable et libre dans tous les domaines.

Numéro et titre du quatrième sujet traité

03 – Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

La réussite de tous est souvent conditionnée par la mise en place de soutien, remédiation. L'Ecole doit faire face à tous les besoins ce qui n'est pas toujours possible :

- enfant en grande difficulté
- garde des élèves sur le hors temps scolaire

De plus en plus le privé propose des solutions payantes y compris des propositions d'enseignement.

On peut par ailleurs constater que les moyens mis à disposition de l'Ecole bien qu'en hausse, face à une baisse des effectifs, n'ont pas permis de résoudre le problème.

Les élèves ont changé, tous les enfants de CM2 sont intégrés dans le collège unique. Les élèves en difficulté et difficiles sont donc plus nombreux.

Numéro et titre du cinquième sujet traité

06 – Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Après avoir dressé le constat et un rapide bilan du collège unique, Madame le Principal pose les questions :

- faut-il conserver le collège unique ?
- par quoi peut-on le remplacer si on veut garder l'égalité des chances pour tous ?

Dans la discussion qui en découle, on aborde les difficultés d'acquisition liées au rythme soutenu demandé aux élèves, on constate pour certains qu'il faut leur donner du temps du moins plus de temps qu'à d'autres.

Le dispositif « alternance » devrait être développé dès 16 ans à la condition d'avoir été accepté par tous les partenaires et après qu'un socle commun de connaissances ait été mis en place. Ceci suppose alors une adaptation des structures, un enseignement adapté prenant en compte le développement psychologique de chacun.

Il s'agit aussi de prévoir des passerelles pour permettre de modifier le cursus de l'élève et de lui permettre de changer d'orientation, sans nier la différence.

Après un socle commun, on pourrait imaginer un choix d'option plus grand, la possibilité d'abandonner la deuxième langue pour certains afin d'éviter d'alourdir le travail scolaire.

Parallèlement, pour le corps enseignant, la possibilité de travailler en groupe plus restreint et ciblé et de revoir les programmes.

Tout ceci suppose un changement de mentalité des adultes, et une grande attention pour ne pas dresser un enseignement d'élite contre un enseignement plus professionnel. Les familles qui connaissent actuellement cette situation voient dans cette voie une solution pour stopper la spirale de l'échec.

Le collège voit dans cette éventualité le possibilité de gérer les différences mais pose trois questions :

- qui est prêt d'accepter la sélection ?
- qui fera ces choix ?
- comment aménager un parcours individualisé ?

Si une partie des partenaires scolaires se mettent d'accord, le monde de l'entreprise n'est pas préparé à ce type de formation qui suppose une maturité certaine, il faudra donc que le collège se charge :

- de la formation de ses élèves
- que les professeurs eux-mêmes soient formés et puissent avoir du temps
- de trouver un système pour remotiver les élèves et donner plus de sens aux apprentissages tout en évitant les classes guethos.

tout en sachant que les classes de niveau de sont pas une solution et qu'il est difficile de savoir jusqu'où doit aller la différence.

La seule solution paraît être que l'élève possède un projet personnel motivant, et que les personnels en charge de l'orientation soient parfaitement au fait. Un travail sur les acquis fondamentaux et sur l'évaluation parallèlement doit être mené.

Numéro et titre du sixième sujet traité

13 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

En complément de la discussion sur le problème de la diversité des élèves, l'inventaire des structures d'aide et soutien est dressé. (4^{ème} AS, 3^{ème} insertion, classe relais). On voit les limites tant dans les effectifs concernés que dans les aménagements possibles (classe en nombre limitées).

On s'aperçoit que le redoublement ne résout rien, que des élèves en échec jusqu'en troisième voire au bac réussissent très bien après une fois que la motivation sur un projet précis se fait jour.

D'un autre côté, il faut bien arrêter un jour une progression plus que chaotique surtout si on se base principalement, et comme le veut l'usage, sur les résultats scolaires chiffrés.

On peut remarquer que les chefs d'établissement doivent faire face de plus en plus à une demande forte des familles qui usent et abusent du droit qui leur est reconnu de faire redoubler leur enfant. On s'aperçoit donc que l'on ne peut rien faire sans l'accord et l'adhésion de l'élève et de sa famille.

Numéro et titre du septième sujet traité

10 - Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

L'orientation des élèves en difficulté seule pose problème. En effet ceux-ci ne peuvent pas entrer en seconde générale et sont orientés vers l'enseignement professionnel avec tout ce que cela suppose :

- orientation par défaut
- dévalorisation de l'élève et de la voie

On en revient donc à la nécessité d'avoir pour l'élève un projet personnel qui tiendra compte de ses goûts et des ambitions et des résultats scolaires qu'il obtient.

Il faut donc en amont, que les classes soient suffisamment informées des diverses possibilités tant au niveau métiers que parcours pour y parvenir.

Le pourcentage d'échec en seconde dans l'académie trouve une explication dans le fait que bon nombre d'élèves s'engagent dans la voie générale avec des résultats faibles qui se trouvent accentués

- par les exigences nouvelles des professeurs du lycée
- par les nouvelles démarches pédagogiques du lycée
- par un nouveau type d'évaluation mis en place (perte de 2 points sur le moyenne)
- par l'adolescence et ses difficultés

Le collège ne porte donc pas la seule responsabilité de l'échec en seconde, mais pourrait développer davantage l'autonomie des élèves en concertation avec les professeurs de seconde, chose mise en place cette année en février et mars 2004 dans le bassin de Saint Quentin en Yvelines.

Si on veut éviter une orientation par défaut, on ne doit minimiser le rôle des professeurs principaux, des COPSYS et de la famille, on doit savoir jusqu'où aller dans la notion d'aide : on ne peut pas faire à la place . Chacun à un volet à aborder :

- Professeur principal au contact de l'élève doit être en mesure d'avoir une idée du projet de l'élève et de l'aider dans sa conception
- La famille est partie prenante dans la conception et la recherche des parcours possibles et de la suite de la scolarité
- La COPSYS étant là pour expliquer, négocier, trouver les diverses possibilités existantes pour réaliser les ambitions des élèves.

De plus en plus y compris dans la voie professionnelle, on se dirige vers la poursuite d'études :

- CAP
- BEP
- Bac pro

Il est donc nécessaire de changer les mentalités en ce qui concerne les lycées professionnels et la voie qui correspond. Le but du jeu étant l'insertion du jeune considérée comme la capacité à trouver un compromis entre le métier retenu et les possibilités intellectuelles permettant d'être performant sur le plan professionnel principalement.

La formation de base ou le socle commun étant la formation initiale, charge au jeune et aux structures mises en place de l'aider dans une formation s'étalant tout au long de son parcours professionnel.

Numéro et titre du huitième sujet traité

14 – Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

Tout élève a le droit d'entrer dans le milieu scolaire et d'y suivre en milieu spécialisé ou non selon son handicap, des cours.

L'accueil en collège est donc un devoir et suppose que les conditions matérielles soient résolues et qu'il y ait volonté de tous d'apporter une aide.

Certains handicaps sont plus faciles à gérer que d'autres :

- handicaps physiques le collège sait s'adapter et possède des structures
- handicaps mentaux sont plus délicats car suppose une formation à l'encadrement de ces personnes et nécessitent de changer la mentalité.

L'Etat devrait prendre ses responsabilités pour gérer les handicaps sans avoir à les laisser aux associations . Gérer le regard des autres nécessite une prise en charge le plus tôt possible avec une intégration dans le système normal dès la maternelle.

Sont alors posés les problèmes de sécurité vis à vis des autres élèves.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Donner du temps aux élèves et au professeurs en permettant une plus grande flexibilité dans les programmes et la gestion du temps pour aider et donner du sens en se servant d'une pédagogie de projet permettant de casser l'image de l'école ne menant pas à la réussite sociale.

2 Prise de conscience pour tous les partenaires qu'ils sont des modèles et qu'ils ont un rôle actif et essentiel à jouer dans l'éducation de l'élève, la formation du futur citoyen ne peut en aucun cas être la seule responsabilité de l'École.

3 Une prise en compte de la diversité suppose de gérer l'hétérogénéité des élèves, pour cela le dispositif d'alternance représente une possibilité à la condition qu'un socle commun 6^{ème}/5^{ème} soit mis en place et que des passerelles permettent la modification des cursus scolaires afin d'affiner une orientation prise pour des élèves très jeunes.